

Compte rendu du 3^{ème} conseil d'école

Conseil d'école du 18 juin 2021
à Saint Loup de Buffigny, présidé par Mme CHAVET

Présents :

Mme CHAVET (Directrice), Mme Pontois (Enseignante), Mr Gorlicki (enseignant), Mme Lemot (Atsem),

Mr Payen (Maire de Saint Martin de Bossenay), Mr Schattman (Maire de Saint Loup de Buffigny), Mr Zammit (Maire de La Fosse Corduan),

Mme Saidi, Mme Mannoni-Lelouard, Mme Briet (parents délégués),

Mme Siliphayboune (APEVA),

Mme Delaunay (DDEN de l'école)

Absents excusés : Mme Thiéry (Inspectrice de la circonscription de Romilly-sur-Seine), Mme Degouy Theis Karen (décharge direction st martin)

Ordre du jour :

- Bilan des actions pédagogiques
- Bilan financier coopérative OCCE
- Préparation de la rentrée 2021/2022
- APEVA
- Questions à l'initiative des parents d'élèves
- Fournitures - demandes - remerciements mairies

1) Bilan des actions pédagogiques

- Le non brassage des élèves ne permet pas de réaliser une liaison GS-CP en cette fin d'année.
- Il n'y a pas eu de visite du collège pour les élèves de CM2. Les dossiers d'inscription 6e ont été remis aux parents concernés début juin.
- Projet calendrier 2021 OCCE : La classe de maternelle a participé au concours calendrier OCCE 2021 sur le thème « la musique et nous ». Nos dessins n'ont pas été retenus mais la classe se verra remettre 25 calendriers à vendre au profit de la coopérative courant novembre 2021 pour financer une sortie scolaire.
- Kit pandacraft sur le thème du recyclage reçu en mars pour la maternelle. Ceci nous a permis de réaliser du papier recyclé en mai qui a servi de carte de fête des mères. Les enfants ont découvert ce que l'on pouvait fabriquer comme nouvel objet avec des bouteilles en plastiques par exemple.
- Randonnée le 11/06/2021 CM1 CM2 18.5km
L'enseignant avait préparé aux élèves une lecture d'un conte associé à chaque lieu.
- Sortie au château de la Motte Tilly le jeudi 24 juin toute la journée pour la maternelle. Ateliers dans les jardins : activités artistiques et nature Land art et visite guidée à partir du conte du Brochet
- A la rentrée, pour le projet piscine (qui concernera uniquement les enfants du CP au CM2), il nous faudra encore des parents volontaires pour accompagner les élèves.

Dès la rentrée, lors de la réunion d'informations, les enseignants demanderont aux parents. Par contre, nous n'aurons plus besoin de parents agréés.

Planning non défini lors du conseil d'école.

- Une commission d'harmonisation entre les enseignants du primaire et ceux du collège a eu lieu début juin. Les professeurs ont échangé sur l'accueil des élèves, sur les évaluations et les parcours personnalisés de chacun.

Un stage de remise à niveau pouvait être proposé aux élèves de CE1 à CM2 pendant les vacances d'été (semaine du 23 au 27 août). Cependant pas de difficultés particulières et ces dates coïncident avec l'école ouverte du collège pour les CM2. Nous verrons pour les prochaines sessions selon les besoins également comment en assurer sans enseignant volontaire au sein de l'école et avec un petit effectif au risque d'avoir fait la demande aux parents mais de se voir contraint de leur dire que le stage ne pourra être assuré.

Il y avait également une session école ouverte possible du 7 au 13 juillet et du 23 au 27 août mais nous n'avons pas déposé de projet pour y participer.

Toutefois, une transmission d'information concernant les colos apprenantes ainsi que le pass'sport est réalisée par mail à l'attention de tous les parents d'élèves du RPI.

2) Bilan financier de la coopérative scolaire

- de côté pour la classe de neige : 700 € (bénéfices des fromages et des tartes des élèves de Cycle 3 l'année dernière)

- avoir Bus Collard : 423 € - 199€ sortie château motte tilly
maternelle reste 224€ pour un transport année 2021-2022

- Don APEVA de 500 € par classe :

* classe C1 : 41€ abonnement MILAN / 253 € jeux de récréation CASAL SPORT / 206€ sortie château motte tilly

* classe C2 : 56€ abonnement MILAN / 236 € jeux de récréation CASAL SPORT **reste : 208€**

* classe C3 : 127€ abonnement MILAN / 248 € jeux de récréation CASAL SPORT **reste : 125€**

- Compte de la coopérative :

solde en début d'année : 1 275€

entrées : cotisations 812€ / photographe 580 €

sorties : 100€ de coopé de classe par classe.

pandacraft (C1) 45€ / sortie motte tilly 14€ (C1) / incorruptibles (C2) 63€ / concours kangourou (C2 et C3) 153€ /

solde en fin d'année : 2 189€

L'équipe enseignante rappelle que la coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. L'OCCE fixe les règles de ce qui est possible ou non d'acheter avec la coopérative scolaire.

N'en fait pas partie : fournitures scolaires, matériel électronique de classe, manuels scolaires, gros équipements d'EPS ...

En fait partie : jeux pédagogiques, livres, abonnements, matériels pour fabrication fêtes, matériels répondant aux besoins d'un projet de classe, projet d'élèves....

3) Préparation de la rentrée 2021/2022

- *Equipe pédagogique :*

Mme CHAVET (directrice et enseignante à St Martin de Bossenay) est nommée à titre définitif sur le poste de direction du RPI

Mme Pontois (enseignante à La Fosse Corduan) quitte l'école et nous serons rejoint par Mme Choiselat Constance

Mr Gorlicki (enseignant à Saint Loup de Buffigny)

Un(e) enseignant(e) assurera la décharge de direction, un jour par semaine (jour et personne non définis pour le moment).

- *Les effectifs présumés* seront les suivants à la rentrée :

12 PS, 7 MS, 6 GS,
10 CP, 8 CE1, 10 CE2,
8 CM1, 11 CM2

13 élèves partent en 6^{ème} et 12 élèves rentrent en PS.

Il y aura 72 élèves au lieu de 73 élèves en cette fin d'année.

Les CE2 seront scindés : 4 avec les CP CE1 et 6 avec les CM1 CM2 (parents prévenus ce jour)

Des décloisonnements une après-midi par semaine auront lieu. Ainsi que la classe découverte/de neige où l'ensemble des CE2 partira avec les CM1 CM2.

Suite à des interrogations au sujet de la façon de procéder à cette répartition en conseil de maîtres, il n'a jamais été dit que les parents pouvaient choisir même lorsque nous avons scindé les CE2

pour la rentrée 2019 (revoir le compte rendu n°2 de 2019 dont un extrait ci-dessous)

« Répartition des élèves et classes pour la rentrée 2019/2020 : L'équipe enseignante est en train d'étudier les effectifs pour la rentrée prochaine et la répartition des élèves dans les classes. La répartition des effectifs est faite en conseil de maîtres par l'équipe enseignante. Aucune réclamation de la part des parents ne pourra être prise en compte.

Voici les effectifs éventuels: PS: 7 CE1: 9 MS: 9 CE2: 10 GS: 9 CM1: 13 CP: 7 CM2: 5

Nous envisageons de couper les CE2. Les enseignants rencontreront les parents concernés. »

Cette répartition est un choix pédagogique afin que les élèves se sentent bien en classe, en fonction des besoins de certains

25 PS/MS/GS à la maternelle de St Martin de Bossenay
22 CP/CE1/CE2 à la Fosse Corduan
25 CE2/CM1/CM2 à St Loup de Buffigny

➔ Pas de changements sauf en cas d'arrivée durant l'été d'un CM1 ou CM2

- **Concernant les fournitures scolaires**, le nécessaire qui sera demandé pour la rentrée se trouve **en annexe** de ce compte rendu et la liste sera donnée aux parents avant la fin de l'année scolaire.

- La rentrée scolaire aura lieu **le jeudi 2 septembre 2021 à 8h30** pour tous les élèves.

Les listes d'élèves par classe seront affichées sur les portes des 3 classes et sur le blog.

Pour rappel les horaires de l'école :

-
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : 8H30 – 11h30
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13H30 – 16H30

Accueil périscolaire mis en place par les Mairies (garderie) :

Le matin : de 7H00 à 8H30
Le soir : de 16H30 à 18H30

Inscriptions des enfants en mairie pour l'accueil périscolaire et la cantine.

Je rappelle que la direction ne s'occupe pas de reprendre les documents, ni d'inscrire les enfants ou réaliser des changements.

Le ramassage scolaire (matin/midi/soir), horaires et circuit est reconduit.

Pour la rentrée, les élèves devront avoir une carte de car (Gratuite)

n'hésitez pas à la prendre pour faciliter les échanges entre les 3 écoles) sinon les parents devront s'engager à emmener et venir rechercher leur enfant lors de sorties scolaires et temps de rencontres entre les classes où les enfants doivent emprunter le bus du ramassage.

Pour remplir la demande de carte de car, il faudra noter uniquement le domicile de l'enfant et le lieu où il est scolarisé (Exemple : si l'enfant va à la Fosse Corduan en CP, il faudra noter La Fosse Corduan pour le lieu de l'école)

→ Formulaire en ligne depuis début juin

Les feuilles sont à faire tamponner par la direction et la mairie si en format papier.

4) APEVA

Il n'y aura pas de fête d'école d'organiser cette année.

Bilan financier :

Sortie : 500€ par classe
Entrée : Les objets de Noël

7600€ au total

L'Apeva communique sur le blog

Pas de brocante s'il n'est pas envisageable sans vendre boissons et nourriture.

Ils ont pris l'initiative également de monter une cagnotte suite à l'accident d'Hémy (élève en GS). A ce jour, 820€ ont été récoltés et 185€ par chèques ou espèces.

5) Questions à l'initiative des parents d'élèves

Une remarque de parents d'élèves concernant des incivilités (insultes, gestes, croche pied, sac lancé, vols...) récurrentes. Particulièrement lors du transport mais qui peuvent également se ressentir dans les 3 classes, à la cantine. Les élus élaboreront un règlement en lien avec celui de la cantine et de la garderie concernant les conduites à tenir dans le bus. Nous ferons un point lors des réunions de rentrée avec les parents d'élèves.

Des solutions émaneront tout au long de l'année en relations avec des parents d'élèves, peut-être l'APEVA, l'intervention de l'infirmière scolaire sur certains sujets. Dans des temps d'échanges types café de parents (1 fois par trimestre).

6) Fournitures - demandes - remerciements mairies

Les enseignants remercient les mairies de leurs efforts pour répondre au mieux à leurs demandes tout au long de l'année

Classe de Saint Martin :

- En réflexion banc range chaussons, meuble avec bacs de rangement, coffre de rangement dans la cour

Classe de la Fosse Corduan :

- En attente ligne téléphonique (éventuellement un forfait pour un portable pro)
- Revoir les fermetures de portail et installer une sonnette
- Remerciement pour le déplacement de la boîte aux lettres
- Demande des enfants installer un filet entre les arbres et de la peinture au sol

Classe de St Loup de Buffigny :

- Installation d'une boîte aux lettres différente pour l'école de celle de la mairie
- Installation d'un sèche-main automatique

Pour la Fosse et St Loup :

- Subvention numérique du CP au CM2
→ les élus ont reçu un accord de principe, ils attendent le retour de l'enseignant référent des usages numériques de l'inspection avant de passer commande. Un ENT (environnement numérique de

travail) remplacera le blog actuel. Des tablettes pour les 2 classes compléteront le matériel déjà présent.

Pour toutes les classes :

- Remise à jour des trousseaux de secours (achat du matériel manquant par les Mairies)

Achats/Travaux prévus par les Mairies :

- Achat par les 3 communes d'une chaise adaptée pour un élève à besoins éducatifs particuliers entrant en PS à la rentrée
- Quelques aménagements également dans la cour de récré de St Martin, rajout de béton pour lui faciliter les déplacements

Fin du Conseil d'école : 19h15